

LETTRE AUX COOPÉS

ÉDITION 2024-2025



DANS CE NUMÉRO

VENIR POUR QUOI ?

ET APRÈS ?

LES INFOS PRATIQUES :

MER 29 JANVIER 2025

14 H

GROUPE SCOLAIRE FRIDA KAHLO

28 RUE DU RÉDUIT

33520 BRUGES

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Notre prochaine Assemblée Générale annuelle est prévue

mercredi 29 janvier 2024 à 14 h.

Vous y êtes bien sûr convié-es, puisque nous avons à cœur de faire fonctionner notre association de façon transparente et démocratique.

Voici le programme !

Je participe pour...

- savoir à quoi sert la **cotisation**, si elle doit augmenter... et décider de son montant !
- savoir et décider ce que l'AD OCCE 33 fera... ou ne fera pas !
- dire tout le bien que vous pensez de l'OCCE... ou tout le mal !
- **faire connaissance** avec les salarié-es et les bénévoles de l'AD OCCE 33... ou pour mettre un visage sur l'interlocuteur-riche téléphonique qui vous a malmené-e !

C'est l'occasion de cumuler pendant quelques heures, de la formation, de l'information, du débat, des prises de décisions... et de la convivialité !

Qui peut s'investir ? De quelles façons ?

1) Aider à la vie de l'OCCE

Aujourd'hui, l'OCCE Gironde compte environ 120 000 adhérent·e·s réparti·e·s dans environ 820 coopératives. Très majoritairement présents dans le premier degré, nous accueillons aussi des foyers coopératifs (collèges) et des établissements spécialisés.

En moyens humains, nous disposons de « 2,5 » salariés : une secrétaire comptable, Murielle Bourgeois, un enseignant détaché mis à disposition de la Gironde par la Fédération nationale OCCE, Thomas Capuron, et un enseignant mis à disposition à mi-temps par la DSDEN de la Gironde, Pierre Croizat.

À cela, il faut ajouter les bénévoles, en poste pour la plupart, dont la participation représente environ un équivalent temps plein.

Difficile, avec aussi peu de moyens, de répondre à toutes les questions, propositions, interpellations, tout en effectuant le travail quotidien de gestion, d'organisation, d'envoi, de suivi du site, de présence sur les réseaux, de rangement...

Alors, pourquoi ne pas imaginer que des collègues, actifs ou retraités, qui disposent de quelques heures par semaine, se manifestent pour apporter une aide matérielle : gestion du dépôt de livres de Lire c'est Partir, suivi du service de prêt de valises, animer à distance le site de l'OCCE, ou être présent sur les réseaux sociaux... Si vous êtes loin de Bordeaux, vous pouvez aussi apporter votre pierre à l'édifice.

Bref, des tâches matérielles à remplir, d'autres voix à faire entendre, un travail de fournis à mettre en œuvre... Chacun peut, avec ses compétences, fournir de l'aide.

2) Intégrer le Conseil d'Administration (C.A.)

Le C.A. réfléchit et décide de l'organisation et de la vie de l'association départementale : actions pédagogiques, formations, finances, accompagnement des coopératives...

Il se réunit environ 6 fois par an, à des horaires, des jours et des durées décidés collectivement par ses membres. Les lieux de réunions « tournent » souvent entre les écoles des participant·e·s et le siège de l'OCCE 33.

C'est un lieu d'échanges et de prises de décisions où chacun·e peut s'exprimer.

Nous tentons d'obtenir auprès de l'administration que les élu·e·s au C.A. puissent obtenir une reconnaissance du temps consacré à la gestion de l'OCCE (sur les 108 heures par exemple ou par des autorisations d'absence).

Les administrateurs·trices sont élu·es pour 3 ans, par tiers, afin de garantir une continuité de la vie associative.

Les décisions prises en C.A. sont mises en œuvre et suivies par le bureau, les militant·es et les salarié·es de l'association.

Être candidat·e au C.A., c'est s'engager à participer à ses réunions et échanges... dans la mesure de ses disponibilités évidemment !



3) S'investir à l'OCCE : participer à une commission, accompagner un projet...

Chaque année, l'AD OCCE 33 organise des rencontres entre classes autour de thématiques variées : théâtre, cerfs-volants, jeux coopératifs, Droits de l'Enfant... Chaque rencontre est l'occasion pour les élèves de partager avec d'autres classes leur travail de recherche, leurs questionnements, leurs réussites mais aussi leurs échecs.

Toutes ces actions ont un point commun, elles sont nées de l'intérêt et de la volonté de quelques enseignant·es qui ont décidé de mettre en commun leurs envies, leurs projets, ce qui explique d'ailleurs que les propositions d'aujourd'hui ne seront pas forcément celles de demain.

L'OCCE est un outil dont chacun·e peut se saisir s'il·elle souhaite lancer, organiser, réaliser un projet collectif.

4) Être relais local de l'OCCE

Être relais local OCCE, c'est accepter de servir de point de dépôt de matériel ou de documents par exemple, pour les écoles de son secteur, c'est s'engager à passer ou à répondre à un coup de fil pour caler un rendez-vous avec les collègues concerné·es.

Par ces quelques pistes, nous espérons créer en vous une envie de rejoindre les quelques bénévoles de l'OCCE, au sein du Conseil d'administration (on y est bien accueilli·e), dans l'accompagnement d'une action (pour les personnes qui sont dans le « faire »), dans la mise en œuvre d'une communication plus attrayante et plus efficace (à l'ère du numérique, il faut savoir réagir)... Chacun·e a des compétences à proposer, c'est évident !